

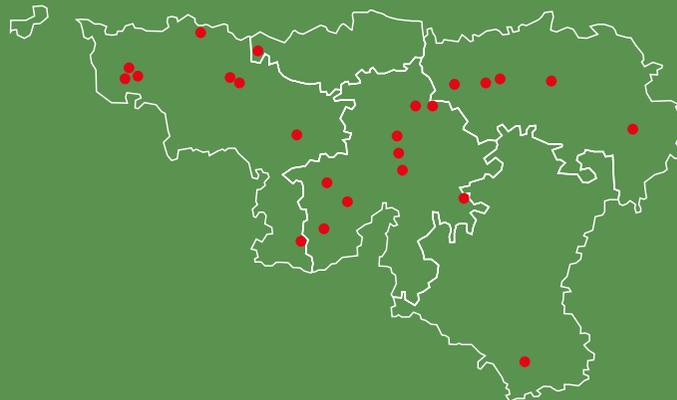
UN PARTENARIAT INNOVANT

Le projet est piloté par Fedieux (Fédération Belge de l'Industrie Extractive non combustible) en partenariat avec la Région wallonne (Département Nature et Forêt), l'Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech, Natagora et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Ce partenariat innovant « Industrie - Autorité publique - Université - ONG » garantit la faisabilité, la qualité et l'acceptabilité des nouvelles actions qui seront mises en place.



Le projet bénéficie d'un cofinancement du programme LIFE de l'Union Européenne (réf. LIFE14 NAT/BE/364).

Plus de 25 carrières participantes



CONTACT

Alexandre Sneessens | Coordinateur Life in Quarries
+32 2 511 61 73 | a.sneessens@fedieux.be

www.lifeinquarries.eu

www.lifeinquarries.eu



VERS UNE GESTION DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ EN CARRIÈRE

L'exploitation d'une carrière conduit à la création d'habitats devenus rares en Belgique tels que des falaises et arènes rocheuses ou sablonneuses, des éboulis, des mares temporaires, des pelouses calcaires ou des prairies maigres. Ces milieux générés par l'activité extractive permettent l'installation et le développement de population d'espèces pionnières à haute valeur biologique.

L'objectif général du projet Life in Quarries est de développer et de pérenniser ce potentiel d'accueil de la biodiversité dans différents sites d'extraction en activité en Wallonie. L'originalité du projet repose sur la mise en œuvre de mesures de gestion de la biodiversité durant la phase d'exploitation de la carrière et non pas uniquement dans le cadre de la réhabilitation en fin d'activité.

DE NOUVELLES APPROCHES

Cette volonté d'intégrer la gestion de la biodiversité durant la phase d'exploitation d'une carrière nécessite la mise au point de nouvelles approches de développement de la biodiversité mais également la gestion administrative et légale de ces mesures.

GESTION DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

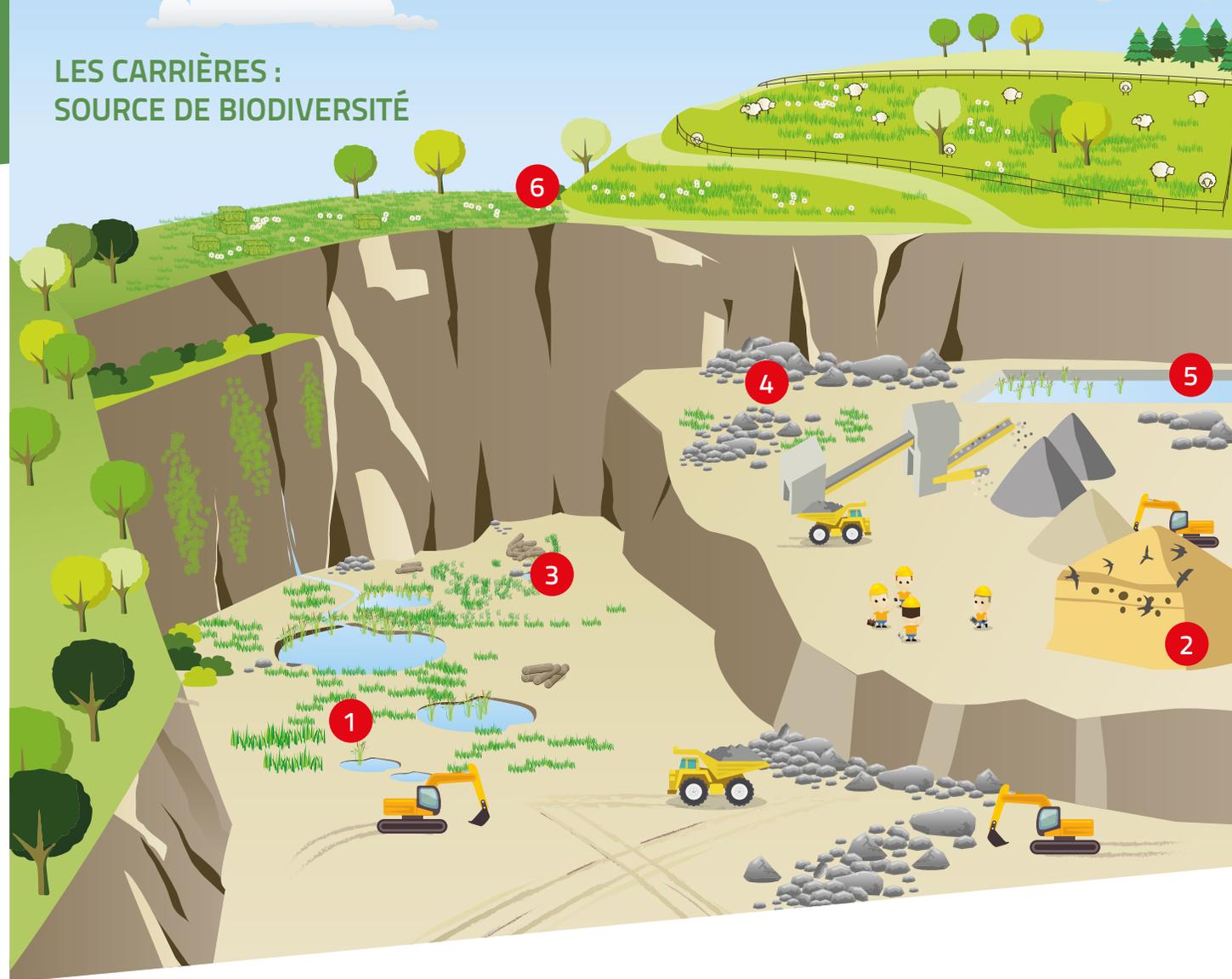
Un réseau d'habitats temporaires géré de manière mobile dans le temps et dans l'espace en parallèle de l'activité extractive, assure une disponibilité constante de milieux propices au développement de la biodiversité.

DEUX PHASES DU PROJET

Une phase pilote permet de tester, développer et affiner la mise en œuvre des bonnes pratiques de gestion dynamique de la biodiversité sur minimum 12 carrières en exploitation en région wallonne.

Une deuxième phase du projet a pour objectif de valider les résultats de la première phase sur minimum 12 sites carrières supplémentaires en Wallonie. Cette deuxième phase implique également un transfert de l'expérience acquise sur minimum 6 carrières à l'étranger.

LES CARRIÈRES : SOURCE DE BIODIVERSITÉ



LES ACTIONS PRINCIPALES DU PROJET

1. GESTION DYNAMIQUE DE MARES TEMPORAIRES

La création et le rajeunissement constants de mares temporaires permettent aux espèces pionnières ciblées, notamment batraciens (crapaud calamite), libellules et oiseaux d'eau, de réaliser leur cycle de vie.

2. RAFRAICHISSEMENT DE FALAISES MEUBLES

La création et le rafraichissement annuel de falaises de sédiments meubles assurent le maintien de l'habitat propice à l'accueil des hirondelles de rivage et des abeilles solitaires.

3. INSTALLATION D'ABRIS

La création d'un habitat favorable dans les carrières en activité implique l'installation d'abris de protection (empierrement, tas de bois, ...) pour les espèces de reptiles, amphibiens et insectes.

4. GESTION D'ÉBOULIS

Les éboulis calcaires et siliceux présentent un intérêt élevé pour la flore et constituent des sites de reproduction importants pour des reptiles tels que la coronelle lisse et le lézard des murailles.

5. CRÉATION DE PLANS D'EAU PERMANENTS

Les plans d'eau en carrière abritent des habitats riches qui assurent la subsistance - nourriture et reproduction - de nombreuses espèces végétales et animales dont le triton crêté et le crapaud accoucheur. L'installation de plateformes flottantes sur des grands plans d'eau en carrière permet la création de zones attractives pour les oiseaux tels que la sterne pierregarin ou le goéland cendré.

6. RESTAURATION DE PRAIRIES GÉRÉES PAR FAUCHAGE ET PÂTURAGE

Les zones périphériques des sites carrières constituent une opportunité importante pour la restauration de pelouses calcaires et de prairies maigres entretenues par fauchage ou pâturage.